DES PECHS ET DES PLAS

Infos Pratiques	
Distance	17,6 km
Niveau	Difficile
Dénivelé	592 m D+
Départ	VILLESEQUE-DES-CORBIERES
Typologie	boucle
Balisage	VTT Noir

Votre itinéraire

Étape 1 - Prendre la D50 vers Villesèque. 500 m après, tourner à droite puis après le pont à gauche. Longer des parcelles (! balisage) jusqu'au village. Suivre l'itinéraire pédestre et monter par le chemin de la Cabayride jusqu'au plateau du Bosc. Passer devant les éoliennes et continuer la piste. Tourner ensuite à droite sur le Sentier Cathare. Descendre par un sentier sportif le long de la falaise (! danger) vers la D50 et continuer en face sur le Sentier Cathare (! escarpé et à double-sens). Avant la D611, prendre à droite et suivre l'itinéraire équestre (balisé orange). Le quitter pour un chemin à gauche longeant le ravin de Bebedou. A la petite route, aller à droite jusqu'à la D50. Retrouver à gauche le château Bonnafous.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/des-pechs-et-des-plas/